



INSTITUT LIBÉRAL

Au service de la liberté

L'aberration destructrice du revenu de base inconditionnel

PIERRE BESSARD

RAPPORT. La revendication de vivre aux dépens d'autrui s'apparente au mieux au caprice d'un enfant qui n'a pas encore intériorisé l'éthique de la réciprocité.

Parmi les idées de réformes politiques en circulation, celle du «revenu de base inconditionnel» fait partie à juste titre des plus déconcertantes. Ce concept ne postule rien de moins que le versement mensuel, par une caisse publique, à chaque individu, indépendamment de sa situation, d'une somme d'argent suffisante pour couvrir «les besoins de base», donc le versement d'une rente à vie, sans contrepartie ni condition, de la naissance au décès. Il met chaque citoyen sous la tutelle financière de l'État et le rend de surcroît dépendant des autres: étant donné que le financement d'un tel système repose nécessairement sur l'effort de travail et l'imposition des personnes encore disposées à travailler, il réhabilite le travail forcé pour subvenir aux «besoins» de tous ceux qui ne voudront plus acquérir de compétences professionnelles et s'adonner à une activité productive pour financer leur consommation.

Intellectuellement, la revendication d'un revenu de base inconditionnel s'apparente au mieux au caprice d'un enfant qui n'a pas encore atteint l'âge de raison (et n'a pas intériorisé le principe et l'éthique de la réciprocité dans les relations humaines), au pire à une tentative malhonnête d'introduire le socialisme par la petite porte.

Lire le rapport:

[L'aberration destructrice du revenu de base inconditionnel](#)

(8 pages, PDF)

Avril 2016

